

**Volet B**

**Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**

***21053655*****DÉPOSÉ AU GREFFE LE****26 AVR. 2021**
TRIBUNAL DE L'ENTREPRISE
 Greffe

DU HAINAUT DIVISION TOURNAI

N° d'entreprise : 0425 989 257**Nom****(en entier) : CARLIMMO****(en abrégé) :****Forme légale : Société Anonyme****Adresse complète du siège : Rue de l'Ancienne Passerelle 15 - 7730 SAINT-LEGER****Objet de l'acte : NOMINATION**

Extrait du Procès-Verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 7 avril 2021

Il ressort de l'Assemblée Générale Extraordinaire de la SA tenue ce jour, les points suivants :

1. Ratification des actes de gestion : l'Assemblée Générale ratifie tous les actes posés par Madame Jeannine KEPPELNE, Madame Claudia HAMM et Monsieur Jacques CARLENS depuis l'échéance de leur mandat.

2. Nomination : l'Assemblée Générale décide de renouveler les mandats d'administrateurs pour une durée de six ans de Madame Jeannine KEPPELNE, Madame Claudia HAMM et Monsieur Jacques CARLENS à compter de ce jour. Monsieur Jacques CARLENS est nommé à la fonction de Président du Conseil d'administration et d'Administrateur-délégué, ce qu'il accepte. Son mandat sera exercé à titre gratuit.

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad -- 04/05/2021 -- Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du **Volet B** : **Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).